



Marie-Anaïs Simon

Chargée de communication

Secrétariat général des FPS

marie-anais.simon@solidaris.be

Éditrice responsable : Carmen Castellano, Place St-Jean, 1-2, 1000 Bruxelles.

Tel : 02/515 04 01



Les nouveaux enjeux du virtuel

« Vous pouvez utiliser vos ordinateurs pour vous organiser mondialement. Nous, on devait imprimer des pamphlets et les distribuer manuellement. Vous devez donc utiliser vos ordinateurs pour sauver le monde! » En 2004, cybersolidaires.org relayait cet appel d'une militante octogénaire. Le site invitait les féministes connectées à relever les défis de la société de l'information et de la communication pour redonner de la visibilité aux luttes féministes internationales.

Plus tard, le Printemps arabe, les révolutions en Tunisie et les mouvements citoyens tels que Occupy Wall Street nous l'ont prouvé, les nouvelles technologies, la démocratisation d'Internet et les réseaux sociaux peuvent avoir un impact réel sur les luttes sociales. Ils permettent d'améliorer leur visibilité, d'organiser et de rassembler les militants pour faire bouger les choses. Comme l'explique Veronica Gomes dans son travail¹, « l'utilisation d'Internet en tant que "nouvelle" forme de contestation a comme avantage incontournable d'obtenir une audience comme on n'en a jamais vu. Désormais, des actes de revendication qui étaient auparavant isolés et locaux se retrouvent aujourd'hui devant un public digne des plus grandes manifestations de rue, grâce à la circulation d'images que permet Internet » (2016). En outre, Internet autorise plus de liberté de parole. Cela permet l'émergence de sujets qui sont moins représentés dans la sphère politique (telles que les luttes LGBTQ + ou les violences policières) et l'implication des acteurs qui ne s'expriment généralement pas au niveau politique, ou du moins qui n'ont pas la possibilité de le faire. Comme le souligne Jacques Ion dans son livre *S'engager dans une société d'individus*, Internet « met sur un pied d'égalité tous les internautes, indépendamment de leurs compétences supposées (...) ce postulat (...) porte en germe une possibilité d'ouvrir la discussion au-delà des cercles des représentants d'une part, des experts d'autre part » (2012).

La militance numérique regorge de potentialités. Comment le féminisme peut-il les exploiter à leur plein potentiel pour servir sa cause ? Quels sont les opportunités et les défis qu'offrent ces technologies dans la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes ? Comment le cyberféminisme peut-il devenir une arme de déconstruction du patriarcat ? Cette analyse tentera de répondre à ces questions.

¹ 2016, *Exploration du féminisme en ligne. Le cas du blogue québécois Je Suis Féministe*. (Mémoire) Université du Québec à Montréal. En ligne <http://www.archipel.uqam.ca/8591/1/M14234.pdf>



Les grands espoirs d'un cyberféminisme naissant

Dans le début des années nonante, alors que le web allait tout juste apparaître dans nos vies, les féministes voyaient déjà dans les cybertechniques un atout redoutable dans leur conquête de l'égalité entre les sexes. Donna Haraway, qui inspirera largement les mouvements cyberféministes, reconnaît dans les technosciences un terrain de bataille majeur, dont les femmes doivent s'emparer à tout prix. En 1991, cette philosophe et primatologue américaine publie son Manifeste Cyborg dans lequel elle déconstruit l'opposition que la société fait entre le féminin et la technologie. Elle regrette, en effet, que la science soit trop souvent dominée par une vision masculine et qu'elle oublie ces femmes qui ont amené des avancées majeures, comme Ada Lovelace, auteure du premier programme informatique ou Grace Hopper qui a inventé un des langages de programmation qui a été le plus utilisé : cobol. Déjà à l'époque, Haraway considère que les femmes auront un important rôle à jouer dans les nouvelles technologies, que ce soit pour combattre le sexisme, pour permettre la libération des femmes ou pour faire progresser cette discipline. Ce texte révolutionnaire est le terreau qui alimentera les premières cyberféministes en pleine émergence à la fin du 20^e siècle tel que le collectif Australien VNS Matrix, la théoricienne anglaise Sadie Plant ou l'artiste canadienne Nancy Paterson.

Dans son manifeste, Haraway développe également la notion de « cyborg » qu'elle définit comme un mélange d'éléments incompatibles qui dépasse la notion de genre et de race. En d'autres termes, cet hybride entre la machine et le vivant ne dépend plus d'aucune donnée génétique, il se « dénature » et peut donc se définir librement. Ainsi, l'arrivée du web et de l'espace virtuel qui en découle fait naître chez plusieurs féministes, dont la philosophe et théoricienne féministe Rosi Braidotti, l'espoir d'un lieu où la notion de sexe deviendrait plus fluide. Ces geeks de la première heure théorisaient déjà sur un monde virtuel qui nous permettrait de sortir de la binarité essentialiste, un espace où l'identité ne serait plus réduite à un corps biologique et où l'on pourrait donc assister au démantèlement des structures de domination masculine, sur le web, et puis dans le monde réel.

Suivant l'exemple des premières cyberféministes, de plus en plus de femmes ont pris possession des nouvelles technologies, conscientes de l'enjeu que ce monde virtuel pouvait représenter pour leur lutte. Elles ont activement pris part à sa compréhension, sa construction et son amélioration. Utiliser



les technologies pour lutter contre les inégalités, c'est donc le combat commun de toutes les cyberféministes. Cependant, les moyens pour y arriver diffèrent. En effet, les nouvelles technologies de la communication donnent l'occasion à chacune de développer et d'exprimer sa propre vision du monde, et ici du féminisme. La multiplicité de définitions et de conceptions pratiques qui traversent le cyberféminisme fait donc émerger des pratiques militantes en ligne très diverses.

Désillusions et nouveaux défis

Aujourd'hui, les réseaux sociaux avec leurs blogs, leurs tweets et leurs infinies possibilités de partage ont rejoint les outils à disposition des femmes. De plus en plus accessibles, ils permettent une diffusion massive de l'information et des modes de mobilisation plus puissants que jamais. Mais les défis sont également de taille. Contrairement aux espoirs des premières cyberféministes, le monde virtuel n'est pas égalitaire et non-généré. Son organisation s'est très vite laissée imprégner par le modèle patriarcal. Les féministes doivent lutter contre un cybersexisme qui se manifeste autant par des propos misogynes décomplexés que par une sous-représentation des femmes dans les métiers et l'utilisation des nouvelles technologies. Très préoccupant également, le harcèlement sexiste virtuel prend de plus en plus d'ampleur à l'heure actuelle. Plusieurs féministes actives sur les réseaux sociaux comme l'auteure américaine Jessica Valenti, la réalisatrice Lena Dunham ou la youtubeuse Ginger Force ont ainsi fini par quitter (momentanément) Twitter après avoir subi des menaces de mort et de viol. Ces figures emblématiques sont malheureusement loin d'être des exceptions.

Selon une étude de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (« la violence à l'égard des femmes, une enquête à l'échelle de l'UE », 2014), 11 % des Européennes ont connu, depuis l'âge de 15 ans, une forme de cyberharcèlement d'ordre sexuel. Et cela touche particulièrement les jeunes. Une enquête Ipsos pour le Centre Hubertine Auclert en 2014, rapporte qu'une adolescente sur 4 déclare avoir été victime d'humiliation et de harcèlement en ligne, que 90 % des jeunes souhaitent intervenir, mais que 76 % d'entre eux affirment ne pas savoir comment réagir. Cela démontre à quel point il est important de donner aux jeunes les moyens de lutter contre le harcèlement et le sexisme virtuel. Il est aussi primordial de pousser les réseaux sociaux et les gouvernements à appliquer des politiques de régulation plus strictes. Même si, fin mai 2016, Facebook, Twitter, Youtube et Microsoft ont signé un « code de conduite » avec la Commission



européenne qui les engagent à traiter en moins de 24 h les contenus haineux illégaux, ils ne prévoient rien pour l'homophobie ou le sexisme (Blanc, 2016).

À l'heure actuelle, c'est la société civile avec ses associations et ses collectifs féministes comme le centre français Hubertine Auclert et Feministes contre le cyberharcèlement qui mènent des campagnes et actions sur les réseaux sociaux afin de sensibiliser les internautes à ces problématiques. Il est cependant important que des mesures soient prises au niveau législatif et judiciaire afin de pouvoir réagir plus efficacement à ces actes de sexisme virtuels, mais aux effets bien réels.

Les réseaux sociaux : de nouveaux alliés

Internet, et en particulier l'émergence des réseaux sociaux, ont ainsi vu naître de nouvelles formes de sexisme : le harcèlement, le slut-shaming², le revenge porn³ et le body-shaming⁴ se sont propagés avec l'ère du virtuel . Ces phénomènes nous rappellent si besoin était, que nous évoluons, dans une société qui est encore profondément sexiste. Pour contrer ce phénomène et pour remettre les outils virtuels à leur service, les féministes utilisent plusieurs leviers d'action.

Tout d'abord, elles dénoncent la standardisation et les normes que l'on impose aux femmes. Elles déconstruisent l'idée de normalité et les concepts socialement construits comme les rôles sociaux des hommes et des femmes, les normes sexuelles qu'on leur impose, les critères de beauté ou de réussite. Pour cela, elles développent tout un arsenal d'outils pour produire un contre-discours et occuper l'espace virtuel : des blogs luttant contre la grossophobie⁵ des artistes dont les comptes Instagram⁶ questionnent le regard sur les poils ou le tabou des règles, des sites qui permettent de facilement déposer plainte contre des publicités sexistes, des hashtags⁷ pour valoriser les femmes dans la science ou témoigner du sexisme ordinaire... Tous ces exemples ne sont qu'une infime partie des stratégies des féministes pour impliquer les internautes dans une réflexion autour du caractère construit de ce que l'on estime être la féminité. Néanmoins, ces modes d'action sont régulièrement

² Stigmatisation des filles dont la tenue, le comportement sexuel et/ou les attitudes sont jugées provocantes

³ Publication sur internet d'images sexuelles d'un ancien partenaire

⁴ stigmatisation des corps jugés « hors normes »

⁵ Stigmatisation des personnes jugées « trop grosses »

⁶ Instagram = réseau social qui permet de partager des images

⁷ Hashtag = sur les réseaux sociaux Twitter et Facebook, mot ou ensemble de mots précédés d'un # qui les rend cliquable et permet de retrouver toutes les publication partageant le même (ensemble de) mot(s).



relayés dans les médias plus « traditionnels », donnant ainsi une meilleure visibilité aux combats féministes.

Les cyberféministes peuvent également utiliser ces mêmes médias pour documenter, souligner et lutter contre des problèmes de société qui touchent les femmes et qui sont oubliés par les médias traditionnels. La campagne #BringBackOurGirls avait par exemple permis de faire prendre conscience du drame des enlèvements de jeunes femmes au Nigéria par Boko Haram. Ce type d'initiatives qui utilisent également des pétitions en ligne ou invitent à des rassemblements pour protester ont pu mener plusieurs fois à des mesures très concrètes. En France, par exemple, un plan du gouvernement a ainsi été adopté pour lutter contre le harcèlement sexiste dans les transports et le collectif « Georgette Sand » a réussi à faire reconnaître les produits d'hygiène féminine comme des produits de première nécessité et à abaisser ainsi leur taxe à 5,5 %. En Belgique, cette lutte est d'ailleurs toujours en cours puisque ces produits sont toujours taxés à 21 % (comme des produits de luxe). Le collectif « Belge et Culottées » lutte activement sur tous les réseaux sociaux afin de diminuer cette taxe.

Un héritage qui perdure

Haraway voulait que les femmes soient partie prenante de la révolution technologique. Ce type d'actions peut ainsi donner aux femmes de nouvelles armes pour évoluer dans ce monde virtuel. L'histoire récente nous montre que c'est bel et bien le cas malgré de grandes disparités et les nombreux efforts qui restent à faire. En proposant par exemple, des cours de codage pour les femmes, les cyberféministes agissent aujourd'hui d'une manière très ancrée dans la réalité, avec souvent en tête le souci de transmission, d'empowerment et d'égalité réelle.

Alors qu'elles militent pour l'accès des femmes au stade en Iran ou contre la dernière campagne de publicité sexiste d'Ikea, c'est l'ensemble de ces petits combats très différents, parfois anodins qui, en s'additionnant, déconstruisent, petit à petit, les représentations, les normes et les inégalités basées sur le genre.



Quelques exemples de féminisme en ligne

Grossefem.tumblr.com, un blog déconstruisant la **grossophobie**

Rupi Kaur, Arvida Byström ou **Petra Collins**, des artistes questionnant **le tabou des règles et des poils**

Belges et Culottées, le collectif qui milite contre la taxe tampon

Macholand, le site qui organise des actions sur Twitter, Facebook, par e-mail ou via des pétitions pour dénoncer des contenus sexistes (surtout dans la publicité)

Les dégenreuses, un blog qui décrypte l'image des femmes dans les médias

#EverydaySexism, le hashtag qui invite à dénoncer le sexisme ordinaire

Bibliographie

Arte, (2015). *Cyber féministes : toutes à poil*. En ligne. <http://tracks.arte.tv/fr/cyber-feministes-toutes-poil> (consulté le 7 avril 2016).

Beaulieu, J. (2012). *Entre féminisme, technologie et science-fiction : le cyborg*. En ligne. https://www.academia.edu/1873698/Entre_f%C3%A9minisme_technologie_et_science-fiction_le_cyborg_2012 (consulté le 7 avril 2016).

Blanc, A. (2016). Cybersexisme : impuissance coupable. *Causette*. 70. pp.22-25.

Centre Hubertine Auclert. (2016). *Le cybersexisme : définitions*. En ligne. <http://www.centre-hubertine-auclert.fr/stop-cybersexisme/glossaire#chiffres> (consulté le 22 septembre 2016).

Cometti, H. (2014). *À bas le binarisme : le sexe est flou et le genre est construit. Entretien avec Thierry Hocquet (2) Cyborg et PMA*. En ligne <http://feministesentousgenres.blogs.nouvelobs.com/cyborg/> (consulté le 26 avril 2016).

De Clercq, L. (2004). *Entretien entre cyberféministes : Ada, Nat Muller, Diana Mc Carty et Betty de SexyShock*. En ligne. http://www.ada-online.org/frada/articleimpression2706.html?id_article=131 (consulté le 7 avril 2016).

Gaymard, P.(2016). *Qui est Donna Haraway, la pionnière du cyberféminisme ?* En ligne sur le site les Inrock <http://www.lesinrocks.com/2016/01/31/actualite/qui-est-donna-haraway-la-pionniere-du-cyberfeminisme-11800683/> (consulté le 3 mai 2016).



Giroux, A. (2014). *Comment les blogueuses féministes servent-elles la cause des femmes ?* En ligne sur le site de l'Express. http://www.lexpress.fr/styles/comment-les-blogueuses-feministes-servent-elles-la-cause-des-femmes_1498116.html (consulté le 22 septembre 2016).

Gomes, V. (2016). *Exploration du féminisme en ligne. Le cas du blogue québécois Je Suis Féministe.* (mémoire). Université du Québec à Montréal. En ligne. <http://www.archipel.uqam.ca/8591/1/M14234.pdf>

Guide Social Media. (2015). *Féminisme, girl power et réseaux sociaux.* En ligne. <http://guidesocialmedia.com/2015/07/feminisme-girl-power-et-reseaux-sociaux/> (consulté le 3 mai 2016).

Haraway, D. (200). *A cyborg Manifesto : Science, technology and socialist-feminism in the late twentieth century.* In Bell, D. et Kennedy, B. (Ed.) *The Cybercultures Reader.* Pp. 291-324. Londres. Routledge. En ligne sur <http://faculty.georgetown.edu/irvinem/theory/Haraway-CyborgManifesto-1.pdf>

Ion, J. (2012). *S'engager dans une société d'individus.* Armand Colin.

Lazini, c. (2016). *Jessica Valenti, Lena Dunham, pourquoi les féministes doivent rester sur les réseaux sociaux.* En ligne sur Les Martiennes. <https://martiennes.wordpress.com/2016/08/08/jessica-valenti-lena-dunham-pourquoi-les-feministes-doivent-rester-sur-les-reseaux-sociaux/>

Lesur, E. (2015). *Les 8 hashtags qui ont défendu les femmes cette années.* En ligne sur le site Aufeminin. http://www.lexpress.fr/styles/comment-les-blogueuses-feministes-servent-elles-la-cause-des-femmes_1498116.html (consulté le 26 avril 2016).

Nepton, N. (2004). *Le féminisme virtuel pour changer le monde cybersolidairement.* En ligne. http://cybersolidaires.typepad.com/ameriques/2004/03/le_feminisme_vir.html (consulté le 21 septembre 2016).

Parker, J. (2015). *Qui sont ces cyber-féministes qui remettent poils et fluides au goût du jour ?* En ligne sur Terrafemina. http://www.terrafemina.com/article/qui-sont-ces-cyber-feministes-qui-remettent-poils-et-fluides-au-gout-du-jour_a287297/1 (consulté le 8 avril 2016).

Reynolds, E. (2016). *Automation Was Supposed to Liberate Women. What Happened ?* En ligne sur le site Motherboard, section Silicone divide <http://motherboard.vice.com/read/automation-was-supposed-to-liberate-women-what-happened> (consulté le 3 mai 2016)

Têtue, R. (2006). *Plaidoyer pour un cyberféminisme actif.* En ligne. http://romy.tetue.net/plaidoyer-pour-un-cyberfeminisme-actif?debut_memrub=12 (consulté le 21 septembre 2016).

Sollfranck, C. (n.d.). *Comment devenir une cyberfeministe ?* En ligne <http://cyberfeminisme.org/txt/cyberfemcomment.htm> (consulté le 7 avril 2016).

QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes un mouvement féministe de gauche, laïque et progressiste, actif dans le domaine de la santé et de la citoyenneté. Regroupant 10 régionales et plus de 200 comités locaux, nous organisons de nombreuses activités d'éducation permanente sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En tant que mouvement de pression et de revendications politiques, nous menons des actions et militons pour les droits des femmes : émancipation, égalité des sexes, évolution des mentalités, nouveaux rapports sociaux, parité, etc.

Nous faisons partie du réseau associatif de Solidaris. En tant que mouvement mutualiste, nous menons des actions et militons contre les inégalités de santé.

Toutes nos analyses et nos études sont disponibles sur notre site :

www.femmesprevoyantes.be



Avec le soutien de :

